

Non à l'homoparentalité. Le manifeste parlementaire, les arguments

Le 11 janvier 2006, 171 parlementaires rendent public un Manifeste en faveur du droit de l'enfant à être élevé par un père et une mère. Ils constituent une Entente parlementaire résolue à agir contre toutes les tentatives de détournement du droit de la famille et d'affaiblissement du sens du mariage.

Deux mois plus tard, ils sont 100 de plus ; début juillet, leur nombre a dépassé les 300 signatures.

Nous publions dans ce dossier :

- Le Manifeste
- La liste des signataires (mise à jour)
- Les signataires par répartition régionale
- Des éléments d'analyse

Liens connexes

- Note bleue argumentaire de la Fondation de service politique : "Mariage" homosexuel et homoparentalité, deux pierres d'achoppement pour les élections de 2007 - Réponses aux principales objections